



# la lettre



Police Municipale - Garde Champêtre - ASVP

INFO 75

## Procès en appel pour les meurtriers d'Aurélie FOUQUET

Un braquage avorté, une fuite sur l'autoroute et la mort de la policière municipale Aurélie FOUQUET, c'était en mai 2010. La Cour d'Assises de Paris rejuge à partir de mardi huit hommes, dont « le caïd médiatique » Redoine Faïd.

Le meurtre de cette jeune fonctionnaire de 26 ans et l'extrême violence des malfaiteurs, qui ont aussi blessé par balles un autre policier et des automobilistes dans leur course folle, avaient eu un grand retentissement.

Le Président de la République à l'époque, Nicolas Sarkozy, avait assisté aux obsèques d'Aurélie Fouquet et plusieurs milliers de policiers municipaux avaient défilé pour exprimer leur malaise et réclamer des équipements.

En avril 2016, à l'issue d'un procès fleuve, la Cour d'Assises avait condamné huit accusés à des peines allant de un à 30 ans de prison dont 18 ans pour Redoine Faïd, considéré comme « l'organisateur » et « le recruteur » de cette « opération de guerre ». Ils risquaient pourtant la perpétuité.

Un neuvième homme été acquitté, conformément aux réquisitions de l'avocate générale.

Mais les sept semaines du procès n'avaient pas permis de faire toute la lumière sur les faits, faute d'éléments matériels. La mère d'Aurélie Fouquet avait dénoncé à l'AFP « la chape de plomb » pesant sur des accusés qui, à deux exceptions près, ont nié toute participation.

Le ministère public, qui avait réclamé des peines allant jusqu'à 30 ans de réclusion criminelle, avait fait appel, comme six des accusés.

### « J'ai tiré sur des condés »

Le projet d'attaque d'un fourgon blindé avait capoté le 20 mai au matin lorsque des policiers ont voulu contrôler une camionnette portant deux impacts suspects. Pris en chasse, le véhicule fonce alors sur l'autoroute A4 et ses occupants tirent sur les policiers qui les poursuivent et parviennent à les semer.

Arrivés à Villiers-sur-Marne (Val-de-Marne), les malfaiteurs, cagoulés, gantés, vêtus de treillis sombres et équipés de gilets pare-balles, abandonnent leur véhicule qu'ils incendient et en braquent un autre.

FÉDÉRATION AUTONOME DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE – POLICE MUNICIPALE

96, rue Blanche - 75009 PARIS - ☎01 42 80 22 22 - Fax 09 83 00 44 12

E-mail : [contact.fafptpm@gmail.com](mailto:contact.fafptpm@gmail.com) - Sites Internet : [www.policemunicipale.org](http://www.policemunicipale.org) et [fafpt.org](http://fafpt.org)

Affiliée à la FÉDÉRATION AUTONOME DE LA FONCTION PUBLIQUE (FA-FP)

Deux policiers municipaux arrivent alors sur place et essuient une vingtaine de tirs : Thierry Moreau est blessé au thorax, Aurélie Fouquet à la tête. Cette mère d'un tout jeune enfant mourra quelques heures plus tard. Les malfaiteurs braquent un troisième véhicule et s'enfuient.

En première instance, deux des accusés, Daouda Baba et Olivier Tracoulat, ont écopé de 20 et 30 ans de prison pour le meurtre de la policière. Jugé en son absence, Tracoulat, qui pourrait avoir été mortellement blessé dans la fusillade, a été chargé par un accusé affirmant qu'il lui aurait confié : « Ça a merdé (...) j'ai tiré sur les condés ».

Un troisième homme, identifié par un témoin mais qui avait pris la fuite après les faits en Algérie, a été définitivement condamné en juillet 2016 à 20 ans de prison par la justice algérienne pour le meurtre d'Aurélie Fouquet. Il s'agit d'un des frères de Redoine Faïd, Fisal.

#### « Caïd de cité »

Lors du procès, Redoine Faïd, multirécidiviste des braquages, a été présenté comme « le dénominateur commun » des accusés, un groupe d'hommes aux casiers souvent surchargés. Mais l'accusé, qui a affirmé s'être rangé dans une autobiographie médiatisée, s'est dit à l'audience innocent « de A à Z ».

Une caméra de surveillance l'a cependant filmé le 19 mai 2010 au volant d'un véhicule qui semblait circuler en convoi avec les deux camionnettes qui seront utilisées le lendemain dans le projet d'attaque de fourgon blindé.

Depuis le procès, M. Faïd, 45 ans, a été deux fois condamné aux assises en 2017 : à 10 ans de réclusion pour son évasion de la prison de Lille-Séquedin en 2013, et à 18 ans de prison pour l'attaque d'un fourgon blindé dans le Pas-de-Calais en 2011. Il a fait appel des deux condamnations.

*D'après les éléments de l'AFP*

## INFO 76

### Harcèlement de rue : un rapport parlementaire préconise une amende de 90 €

Gestes déplacés, sifflements, remarques obscènes : des parlementaires préconisent de créer une infraction d' « outrage sexiste » sanctionnant d'une amende immédiate de 90 euros « tout propos, comportement ou pression à caractère sexiste ou sexuel » dans l'espace public, selon un rapport consulté par l'Agence France Presse.

Dans ce rapport, remis prochainement aux ministres de l'Intérieur, de la Justice, et à la secrétaire d'Etat à l'Egalité femmes-hommes Marlène Schiappa, les cinq députés : Sophie Auconie (UDI, Agir et Indépendants), Laetitia Avia (LREM), Erwan Balanant (Modem), Elise Fajgeles (LREM) et Marietta Karamanli (Nouvelle gauche), chargés d'étudier la verbalisation du harcèlement de rue recommandent la mise en place d' « une contravention de 4<sup>ème</sup> classe d'outrage sexiste et sexuel ».

L'infraction devra être constatée « en flagrance » par les agents de la toute récente « police de sécurité du quotidien », précise leur texte, dont certaines conclusions avaient fuité dans la presse. Mais pas seulement ... les députés souhaitent **que la police municipale** et les agents des services de sécurité des transports soient habilités à constater cette infraction.

## Pénaliser le harcèlement de rue ?

Le montant de l'amende forfaitaire serait de 90 € pour un paiement immédiat, 200 € pour un paiement sous 15 jours et 350 euros en peine majorée. En cas de circonstances aggravantes (si l'auteur est dépositaire de l'autorité publique, en cas de réunion, ou de bande organisée), une contravention de 5<sup>ème</sup> classe pourrait être délivrée.

### « Un fléau »

Jugeant le terme de harcèlement de rue « restreint », les députés définissent l' « outrage sexiste et sexuel » comme « le fait d'imposer, dans l'espace public, à raison du sexe, de l'identité ou de l'orientation sexuelle réelle ou supposée de la personne ou d'un groupe de personnes, tout propos ou comportement ou pression à caractère sexiste ou sexuelle qui soit porte atteinte à sa dignité en raison de leur caractère dégradant ou humiliant, soit créée à son encontre une situation intimidante, hostile ou offensante ».

Pour les cinq députés, le harcèlement subi dans l'espace public est un "fléau".

Ils estiment nécessaire de "définir une nouvelle infraction visant à sanctionner, entre autres, les gestes déplacés, les sifflements, les regards insistants ou remarques obscènes, le fait de suivre volontairement à distance une personne créant ainsi une situation d'angoisse", plaident-ils.

Le rapport souhaite également que les auteurs participent à un stage de sensibilisation à l'égalité femmes-hommes.

L' « outrage sexiste » doit figurer dans le projet de loi contre les violences sexistes et sexuelles, qui sera présenté dans les prochaines semaines en conseil des ministres.

*D'après l'AFP*

**INFO 77**

## La « e-communautés » prévention et sécurité publique du CNFPT



### E-COMMUNAUTÉS

S'INFORMER, PARTAGER, SE FORMER ENTRE PAIRS

Accélérateur d'innovation publique, le CNFPT a lancé plusieurs « e-communautés » thématiques à destination de tous les agents de la fonction publique territoriale pour partager et apprendre entre pairs.

**FÉDÉRATION AUTONOME DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE – POLICE MUNICIPALE**

96, rue Blanche - 75009 PARIS - ☎01 42 80 22 22 - Fax 09 83 00 44 12

E-mail : [contact.fafptpm@gmail.com](mailto:contact.fafptpm@gmail.com) - Sites Internet : [www.policemunicipale.org](http://www.policemunicipale.org) et [fafpt.org](http://fafpt.org)

Affiliée à la **FÉDÉRATION AUTONOME DE LA FONCTION PUBLIQUE (FA-FP)**

Ouvertes à tous et toutes sur simple inscription, les e-communautés ont été pensées comme de véritables réseaux d'apprentissage autour des métiers et des grands domaines d'action publique locale, animés par un intervenant du CNFPT choisi pour son expertise.

Une « e-communauté » Prévention et sécurité publique a été mise en ligne lors du dernier Salon de la Police Municipale Occitanie – LR, le 31 mai 2017. **Moins d'un an après, elle compte déjà plus de 920 membres.**

Cette « e-communauté » rejoint la longue la liste des communautés déjà existantes :

- Action extérieure & internationale des collectivités territoriales
- Affaires juridiques
- Architecture et bâtiments
- Autonomie
- Centres de Traitement de l'Alerte / CODIS
- Citoyenneté
- Communication publique
- Contrôle et conseil en gestion
- Coopérative pédagogique
- Culture et territoires
- Déchets et Economie circulaire
- Développement local
- Développement durable
- Direction des Services Techniques et Urbains
- Eau, assainissement et milieux aquatiques
- Education et temps périscolaires
- Égalité / Diversité
- Europe
- Habitat / logement
- Innovation publique territoriale
- Management public territorial
- Nature et environnement
- Numérique pour tous
- Parcs et centre techniques
- Petite enfance
- Politiques éducatives
- Politiques et pratiques de gestion des ressources humaines
- Politiques et pratiques sportives : enjeux et perspectives
- Préparation aux concours de la FPT
- Protection de l'enfance
- Responsables de formation
- Restauration collective
- Routes et rues
- Santé & Collectivités Territoriales
- Santé & sécurité au travail
- Secrétaires de mairie
- Tourisme
- Transition digitale
- Transition énergétique
- Urbanisme / aménagement / foncier
- Vie Associative

**FÉDÉRATION AUTONOME DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE – POLICE MUNICIPALE**

96, rue Blanche - 75009 PARIS - ☎01 42 80 22 22 - Fax 09 83 00 44 12

E-mail : [contact.fafptpm@gmail.com](mailto:contact.fafptpm@gmail.com) - Sites Internet : [www.policemunicipale.org](http://www.policemunicipale.org) et [fafpt.org](http://fafpt.org)

Affiliée à la FÉDÉRATION AUTONOME DE LA FONCTION PUBLIQUE (FA-FP)

Toutes les e-communautés sont animées par des experts pour rendre compte de l'actualité de l'action publique locale et permettre des échanges de pratiques et de connaissances entre les professionnels des domaines et métiers représentés.

Au sein de chacune d'entre elles, les membres peuvent suivre et enrichir le fil d'actualité, échanger sur les problématiques métiers avec les autres inscrits, poser des questions à des experts, consulter l'agenda des événements, consulter/proposer des documents, interroger l'annuaire des membres et les contacter directement.

Par ailleurs, les membres ont la possibilité de créer et d'animer un groupe au sein d'une e-communauté. Il peut s'agir d'un groupe thématique ou géographique qui rassemble des professionnels sur un sujet spécifique ou d'un territoire donné.

Pour découvrir et s'inscrire sur une e-communauté, connectez-vous sur : <https://e-communaut.es.cnfpt.fr/>

## INFO 78

### Médaille de la sécurité intérieure : promotion de janvier 2018

Par l'arrêté du 22 décembre 2017 portant attribution de la médaille de la sécurité intérieure, le Ministre d'État, Ministre de l'intérieur, a décerné notamment :

Au titre de l'agrafe « **Police municipale** », la médaille de la sécurité intérieure est attribuée aux personnes suivantes :

#### ECHELON ARGENT

M. GRANDPIERRE Jean-François, brigadier de police municipale.

#### ECHELON BRONZE

M. BADET Frédéric, gardien-brigadier de police municipale.

M. BELLON Sébastien, gardien-brigadier de police municipale.

M. BOBINO Bruno, chef de police municipale.

M. BRUYÈRE Cédric, brigadier de police municipale.

M. CABUSAT Jonathan, brigadier de police municipale.

M. CHAMBAULT Jean-Luc, garde champêtre-chef principal.

M. DELARBRE-POTET Christian, brigadier-chef principal de police municipale.

M. FAUPALA Bastien, gardien-brigadier de police municipale.

M. FIRMIN Arnaud, brigadier-chef principal de police municipale.

M. FONTANIERE Roger, chef de police municipale.

M. GAYRAUD Franck, brigadier-chef principal de police municipale.

M. GAZAIX Didier, chef de service principal de 1re classe de police municipale.

M. GERARD Franck, gardien-brigadier de police municipale.

M. GERMAIN Anthony, gardien-brigadier de police municipale.

M. LADURE Thierry, brigadier-chef principal de police municipale.

M. LICATA Régis, brigadier-chef principal de police municipale.

M. LOURY Bernard, directeur de police municipale.

**FÉDÉRATION AUTONOME DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE – POLICE MUNICIPALE**

96, rue Blanche - 75009 PARIS - ☎01 42 80 22 22 - Fax 09 83 00 44 12

E-mail : [contact.fafptpm@gmail.com](mailto:contact.fafptpm@gmail.com) - Sites Internet : [www.policemunicipale.org](http://www.policemunicipale.org) et [fafpt.org](http://fafpt.org)

Affiliée à la FÉDÉRATION AUTONOME DE LA FONCTION PUBLIQUE (FA-FP)



M. METIVIER Jean-Louis, brigadier-chef principal de police municipale.  
M. MILONA Michel, chef de service principal de 1re classe de police municipale.  
M. MOREZ Dimitri, brigadier-chef principal de police municipale.  
M. MOURET Régis, brigadier-chef principal de police municipale.  
M. MUTIN Bertrand, gardien-brigadier de police municipale.  
M. PAILLARD Didier, chef de service principal de 1re classe de police municipale.  
M. PICARDIN Nicolas, gardien-brigadier de police municipale.  
M. PICQUET Stéphane, brigadier-chef principal de police municipale.  
M. QUERRIEN Daniel, gardien-brigadier de police municipale.  
M. RAUCOULES Didier, garde champêtre-chef.  
M. RODIER Laurent, brigadier-chef principal de police municipale.  
M. ROHFRITSCH Romain, brigadier-chef principal de police municipale.  
M. SACCHIERO Christophe, gardien-brigadier de police municipale.  
M. SAMIER Thierry, gardien-brigadier de police municipale.  
M. SANCHEZ Laurent, brigadier-chef principal de police municipale.  
M. TASSART Renaud, agent de surveillance de la voie publique.  
M. TOP Tony, garde champêtre-chef.  
M. VARETZ Christophe, agent de surveillance de la voie publique.  
M. VERWAERDE David, chef de service principal de 2e classe de police municipale.

La **FA-FPT Police Municipale** félicite les récipiendaires.

---

## **PETITES ANNONCES**

La Ville de Vias (34) met en vente un **véhicule NISSAN NAVARRA 4X4, 140 cv.**



Mise en circulation en mai 2015, 9 500 km, équipée sérigraphie complète police municipale au prix de : 18 000 €. Renseignements : J.M. DURANTET au tel 04.67.21.79.76

**FÉDÉRATION AUTONOME DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE – POLICE MUNICIPALE**

96, rue Blanche - 75009 PARIS - ☎01 42 80 22 22 - Fax 09 83 00 44 12

E-mail : [contact.fafptpm@gmail.com](mailto:contact.fafptpm@gmail.com) - Sites Internet : [www.policemunicipale.org](http://www.policemunicipale.org) et [fafpt.org](http://fafpt.org)

Affiliée à la **FÉDÉRATION AUTONOME DE LA FONCTION PUBLIQUE (FA-FP)**

